

MAIRIE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

7, Rue Pasteur – 60550 - VERNEUIL-EN-HALATTE

Tél : 03.44.25.09.08 – Fax : 03.44.25.39.02

BRADERIE – BROCANTE DIMANCHE 27 AVRIL 2025

IMPLANTATION

- Rue Victor Hugo
- Places de l'Église et de la Mairie
- Chaussée des Moulins/Jean de la Fontaine
- Espace Vert Village



Le placement sera assuré par les organisateurs

- Il est autorisé un maximum de 6 m par famille.
- Les familles qui se regroupent doivent chacune établir un dossier complet et les remettre tous ensemble à la MAIRIE de VERNEUIL-EN-HALATTE (7, Rue Pasteur) – PAS PLUS de 3 DOSSIERS
- L'électricité n'est pas fournie
- L'accès aux PORTES COCHÈRES devra être LAISSER LIBRE. Toutefois, les riverains occupant l'espace public devant leur porte d'entrée ou de garage devront s'acquitter des droits de place en vigueur pour les habitants.
- **Les implantations se font uniquement de 06h00 à 08h30.**
- **Aucun véhicule ne pourra quitter son stand ou venir à son stand entre 08h30 et 17h00**
- En cas d'accident ou incident, la commune se dégage de toute responsabilité.
- Une fois votre dossier accepté, il n'y aura aucun remboursement (encaissements effectués seulement si la brocante n'est pas annulée pour raisons sanitaires)
- La vente de nourriture est réservée aux professionnels et au Comité des Fêtes
- Selon les conditions sanitaires en vigueur au moment de la Brocante, le port du masque pourra être obligatoire sur les lieux de l'évènement
- **Aucun exposant sans réservation enregistrée et payée ne sera accepté le jour même**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1) Remplir l'imprimé ci-joint
- 2) Joindre :
 - La photocopie de votre carte d'identité recto verso + le K-bis pour les professionnels
 - Un justificatif de domicile à votre nom.
 - Les frais d'inscription, PAR CHÈQUE ou en espèces (chèque au même nom que l'inscription et à l'ordre de RÉGIE FETES ET LOISIRS)
 - Pour le retour des numéros d'emplacement : une enveloppe avec votre nom, prénom.
- 3) Déposer votre dossier complet AVANT LE : **19 AVRIL 2025**
Tout dossier qui arrivera après cette date ne sera plus prioritaire, y compris pour les riverains. Il sera en liste d'attente. Les organisateurs vous préviendront en cas de refus.
A la MAIRIE de VERNEUIL-EN-HALATTE (Téléphone : 03 44 25 09 08) :
Lundi après-midi : 14 h 00 à 18 h 00
Du Mardi au Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi matin : 09 h 00 à 12 h 00
- 4) **Les numéros d'emplacement seront à retirer impérativement à compter du MARDI 22 AVRIL 2025 jusqu'au samedi 26 Avril inclus à la MAIRIE de VERNEUIL EN HALATTE – PAS D'ENVOI PAR LA POSTE**



TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

FRAIS D'INSCRIPTION

Les droits de place s'élèvent à :

➤ <u>Pour les Vernoliens et les Associations de VERNEUIL-EN-HALATTE</u>	4,00 € 8,00 € 12,00 €	Pour 2 mètres linéaires Pour 4 mètres linéaires Pour 6 mètres linéaires
➤ <u>Pour les extérieurs particuliers</u>	10,00 € 20,00 € 25,00 €	Pour 2 mètres linéaires Pour 4 mètres linéaires Pour 6 mètres linéaires
➤ <u>Pour les professionnels</u>	12,00 € 24,00 € 36,00 €	Pour 2 mètres linéaires Pour 4 mètres linéaires Pour 6 mètres linéaires

Les habitants de VERNEUIL-EN-HALATTE ne sont pas autorisés à prêter leur identité permettant ainsi l'obtention d'un emplacement à des extérieurs.